

CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2022/2023 – L'ECOLE ET LA RESISTANCE

Les élèves et établissements ont été récompensés à ce concours organisé conjointement avec l'Education nationale et le service Culture et Patrimoine du Conseil départemental de la Haute-Savoie entourés des différentes associations de mémoire, le 31 mai 2023 à l'Auditorium de Seynod.

Le CNRD est né de la volonté de plusieurs associations de Résistants et de Déportés. Il a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français la mémoire de la Résistance et de la déportation afin de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie actuelle. Depuis plus de 60 ans, il constitue l'un des vecteurs de la transmission de la mémoire liée à la Seconde Guerre mondiale.

Chaque année au niveau national, il réunit plusieurs milliers de lycéens et collégiens, ce qui en fait le premier concours scolaire en termes de participation et le plus ancien. En Haute-Savoie, plus de 350 élèves issus de 19 établissements scolaires ont participé au concours en 2023.

Les lauréats (seuls les 3 premiers de chaque catégorie sont classés) :

1ère catégorie : Devoir individuel lycées :

- 1er : Clément Rebours, Lycée Saint-Joseph (Thonon-les-Bains) -
- 2e : Maelys Pouyet, Lycée Saint-Joseph (Thonon-les-Bains)
- 3e : Albane Riboulet, Lycée Saint-Joseph (Thonon-les-Bains)

La cérémonie de remise du Prix départemental de la Résistance et de la Déportation récompensera l'implication des élèves et des enseignants du territoire dans ce concours. Organisée chaque année au mois de mai, ce prix valorise la participation des élèves et des enseignants, et présente les meilleurs travaux. La cérémonie comprend la remise aux lauréats de diplômes, mais aussi de « lots – récompenses » (bandes-dessinées et ouvrages) offerts par le Conseil départemental et les associations de mémoire.

Travaux reçus : Lycées - Devoirs individuels : 14 copies examinées, travaux collectifs : 8 travaux reçus,
Collèges : Devoirs individuels : 122 copies examinées, travaux collectifs : 26 travaux reçus.

2ème catégorie : Travaux collectifs lycées :

- 1er et Prix spécial du Conseil départemental : Noélie Beal, Lilia Bounab, Thibaut Carrier-Vernand, Loudmilla Cellier-Galand, Juliette Clenet, Gaspar Daguét, Oriane Deguy, Maëlys Delafosse, Ruveyda Duman, Aurélien, Duparcq, Eugénie Duton, Adam El Merabety, Assia Er Rghioui, Jeanne Florquin, Loubna Gouaghada, Shérazad Hemissi, Candice Jacquemoux, Assié Prince Koffi, Mateo Laurencin, Malo Maziere, Chloé Mercier, Alrick Millet, Maëlys Montoute, Maxime Ravailier, Emilie Reynolds, Maé Rousseau, Baptiste Sarrazin, Celeny Soriano, Louane Tanquerel, Ekin Ylmaz, Enzo Zampieri-Gauthier, Matis Abed, Hugo Aigloz, Thomas Baud, Ilyess Berrabah, Valentine Buchet, Cheinabu Diallo, Kevin Dias, Erika Dugast, Noah Fischer, Guillaume Gaveau, Henes Habassi, Arthur Leridon, Maxime Mezeret, Médéric Mopty, Valentine Mossiere-Maulet, Sandro Patry, Yanis Patry, Alrick Pierrot, Tarek Saib, Théo Serbourdin, Yassine Tlija, Maxime Torres, Léa Veron, Anthony Yaiche, Eren Yener et Ege Yildirim, Lycée Charles, Poncet (Cluses)
- 2e : Blanche Drapeau, Jessy Jarry, Zoé Mechouck et Maelys Pouyet, Lycée Saint-Joseph (Thonon)
- 3e : Imogen Gardner, Cyrielle Dufour, Albane Riboulet et Clément Rebours, Lycée Saint-Joseph (Thonon)

3ème catégorie : Devoirs individuels collèges :

- 1er : Elsa Convers, Collège du Parmelan (Groisy), 2e : Chloé Mermillod-Blardet, Collège du Parmelan (Groisy), 3e : Valentine Olivier, Collège du Parmelan (Groisy)

4ème catégorie : Travaux collectifs collèges :

1er : Emma Bozon, Paul Saquet et Manon Tonanny, Collège Saint-Michel (Annecy), 2e : Elise Santacreu et Joséphine Colliard, Collège Saint-Joseph (Thonon-les-Bains), 3e : Oriane Bacchetta et Ella Baraldi, Collège Saint-Michel (Annecy)

Coup de cœur du jury : Valentin Colombel, Téma Doerler et Clémence Gobert, Saint-Joseph (Thonon-les-bains)

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie a fait le choix de mener une politique forte en faveur du devoir de mémoire, notamment dans la gestion des sites des Glières et dans la transmission aux nouvelles générations.

L'objectif est de garantir la pérennité des valeurs citoyennes, républicaines et démocratiques défendues par les Résistants et Déportés haut-savoyards. En 2023, le Département consacrera plus de 17,3 M€ à sa politique culturelle, dont près de 60 000 € pour accompagner les élèves et les enseignants dans les épreuves du concours.



Les élèves primés devant l'Auditorium de Seynod Annecy



Classe de 3^{ème} du Collège Champagne, élèves de Mme Raphaëlle Schott Professeure d'histoire géographie. Diplômes remis par Jocelyne Martinet Présidente de la FNDIRP-ADIRP 74 et Aurélie Lacroix Présidente de la section FNDIRP LES ALLOBROGES.

Messsage de l'élève Merlin Mandallaz : *« C'était pour nous un devoir de rendre hommage à Henri Corbet et de la même manière aux Résistants hauts savoyards et en particulier à ceux qui ont été déportés. Pour le concours, nous avons réalisé de faux documents d'après de vraies informations et travaux de recherches.*

Nous avons rencontré M. GRANGE qui était un ancien élève d'Henri Corbet. Il nous a raconté ses souvenirs d'écoliers et de cette terrible période.

Nous avons également travaillé sur le témoignage de Louis Donche sur les genoux duquel Henri Corbet est décédé lors du convoi du train de la mort vers Dachau.

Mes camarades et moi-même n'oublieront jamais leurs histoires »